

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20231113-114-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2023

N° 114/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 3 novembre 2023
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 20 novembre

Objet de la délibération :

Montants définitifs des subventions aux trails

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	65
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	7
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	9
- Votants	80

Résultat du vote	
- Pour :	80
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le treize novembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Laurent BROCARD à Félix CHOPARD, Yves GAMELON à Claude CURIE, Sébastien LAITHIER à Isabelle GUILLAME, Jacques MAURICE à Pascal PERCIER, Alain MONNIER à Guillaume AYMONIN, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT

Procuration

Fabienne ARNOUX par Gérard VERMOT-DESROCHES, Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Angèle LIME par Vincent COQUIARD, Florence PAUL par Claude MARECHAL, Lydie SAGE par Martial PAULY

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Sarah FAIVRE, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Nathalie KOWAL-BONDY, Nadia LOUIS, Chantal MARAUX, Laëtitia ROGNON, Marie-Christine VERNEREY

Absent(e)s

Joël BOLE, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Bernadette FAILLENET, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jean-Louis POGLIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Sandrine CLADY a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu la compétence « soutient à l'activité Trails » exercée par la CCLL,
Vu le règlement des subventions aux manifestations de type « Trails » voté le 29.06.2021,
Vu le montant des crédits inscrits au 6574 pour 5 000 €,

Considérant que 4 trails ont eu lieu en 2023, dont 4 éligibles à la subvention,
Considérant les montants de subvention déterminés par application des critères du règlement, à savoir :

- Trail N Loue : avril 2023, 973 participants sur 4 formats, soit une subvention de **1 946 €** à verser à l'association organisatrice Junior Conseil.
- 24h des Suchaux : En juillet 2023, 237 participants, soit une subvention de **237 €** à verser à l'association organisatrice, Team Trail'titude.
- Trail des montées d'Abbans : En septembre 2023, 296 participants sur 3 formats, soit une subvention de **296 €** à verser à l'association organisatrice, Comité d'Animation.
- Trail du Lison : En octobre 2023, 528 coureurs sur 2 formats de course, soit une subvention de **792 €** à verser à l'association organisatrice, Lison Sport Nature.

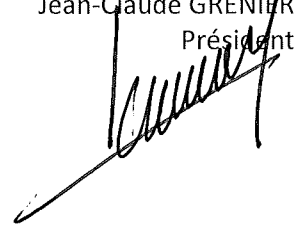
Le conseil communautaire, selon les crédits prévus au BP 2023 au compte 6574, valide à l'unanimité les montants précités pour un total de 3 271 € et autorise le Président à les verser.

Fait et délibéré en séance, le 13.11.2023

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Claude Grenier', written over the printed name and title.